



7^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, du 16 au 20 novembre 2020, à Aix-en-Provence

Compte-rendu de la première réunion du comité de pilotage français du 3 juillet 2019, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris

La réunion était présidée par **Mme Karima ZERKANI-RAYNAL, Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales d'Aix-en-Provence, et M. Patrick GÉROUDET, Adjoint à la promotion de la ville, au tourisme et au patrimoine de la Ville de Chartres.**

M. Patrick GÉROUDET a accueilli les participants de la réunion et prié d'excuser l'absence de **M. Jean-Michel BERLEMONT, Adjoint au Maire de Nancy, Président du groupe-pays Japon de Cités Unies France**, qu'il remplaçait. Il s'est dit heureux de voir que les Rencontres franco-japonaises fonctionnaient très bien puisqu'elles s'organisent avec succès tous les deux ans, depuis 2008 avec une prochaine édition en 2020 à Aix-en-Provence.

M. Jun HAJIRO, Directeur général de CLAIR Paris, remercie infiniment pour la participation et la contribution aux rencontres à Kumamoto. Ces rencontres ont eu beaucoup de succès pendant l'année du 160^e anniversaire des relations entre la France et Japon. Il se dit également confiant pour que les prochaines Rencontres de coopération décentralisée franco-japonaise soient couronnées de succès.

Il rappelle également qu'avant le sommet du G20 à Osaka, le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, et le Premier ministre du Japon, M. Shinzo Abe, ont officiellement approuvé la nouvelle feuille de route sur la coopération franco-japonaise pour 5 ans. Dans cette feuille de route, les deux pays promouvront les échanges entre collectivités territoriales, notamment dans le cadre des rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée (Annexe 3).

M. Yuki HATANAKA, Premier Secrétaire de l'Ambassade du Japon en France, exprime son contentement d'être à Paris, ville où il réside depuis seulement trois semaines.

- **Présentation de la Ville d'Aix-en-Provence**

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Adjointe au Maire délégué aux Relations Internationales d'Aix-en-Provence, présente la Ville d'Aix-en-Provence comme une ville judiciaire, universitaire, une ville d'eau et d'art. Une ville forte de son patrimoine historique et culturel qui incarne une manière de vivre à la provençale. Une ville qui veut s'adapter aux défis de demain tout en gardant son cadre de vie.

Madame ZERKANI-RAYNAL présente ensuite en 10 raisons pourquoi venir à Aix-en-Provence au mois de novembre 2020 :

- vivre « dans un tableau de Cézanne », puisque c'est sa ville ;
- profiter de la nature à 360°C (à 30km des Calanques et près de la montagne Sainte-Victoire) ;
- bénéficier du soleil au quotidien (300 jours de soleil par an) ;
- une architecture et un patrimoine très important (ville avec le plus de monuments classés après Paris) ;
- ville universitaire (36 000 étudiants) ;
- Aix-Marseille Université est parmi 100 universités les plus innovantes au monde ;
- pilier majeur de la French tech ;
- une ville de recherche avec le réacteur nucléaire du futur : ITER ;
- de très nombreux projets ;
- accueillir des gens du monde entier : 15 partenariats sur 5 continents, des touristes du monde entier, etc.

Projection d'un petit film sur la Ville d'Aix-en-Provence.

- **Point sur le pré-programme : la date, les thèmes et les ateliers des 7^e Rencontres**

Madame ZERKANI-RAYNAL propose de faire un point sur le préprogramme.

M. Patrick GEROUDET rappelle également que les dates sont fixées. Les thèmes quant à eux peuvent encore être modifiés et il faut dans ce cas-là faire remonter les propositions à **Mme Katarina FOTIC, Chargée de mission Japon, Cités Unie France.**

ORGANISATION DES 7^{ES} RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE¹

DATES	Du 16 au 20 novembre 2020 (après les élections municipales françaises au printemps 2020) Déroulé du programme : détail à venir
LIEU et SITE des réunions	Ville d'Aix-en-Provence dans le département des Bouches-du-Rhône Site pour les réunions : information à venir Sites pour l'hébergement : sélection variée d'hôtels
COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES	Collectivités locales françaises et japonaises engagées dans une coopération décentralisée franco-japonaise ou souhaitant établir des futurs échanges franco-japonais
ORGANISMES PARTICIPANTS	<u>Présents en France</u> : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Cités Unies France, Ambassade du Japon en France, CLAIR Paris, autres <u>Présents au Japon</u> : ministère de Affaires intérieures et de la Communication, ministère des Affaires étrangères, Association des maires du Japon, Association des villages du Japon, Ambassade de France au Japon, CLAIR.
THÈME proposé	« L'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »
SOUS-THÈMES Proposés	<ul style="list-style-type: none"> • Produire et consommer de façon durable • Les collectivités locales au service d'une société responsable respectueuse de tous • Les collectivités locales, actrices de l'environnement

THÈMES des 7^{ES} RENCONTRES de la COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-JAPONAISE

Thème principal

Les pays membres de l'Organisation des Nations Unies se sont donnés 17 objectifs à atteindre en 2030 afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Penser et concevoir pour le long terme, intégrer la dimension écologique, respecter l'homme et ses environnements sont devenus des conditions de survie pour la planète. Cette nouvelle vision fait du développement durable une impérieuse nécessité pour nos collectivités. Il représente également pour notre économie un facteur de croissance essentiel et d'inclusion de tous les citoyens.

¹ Document proposé par la ville-hôte – Aix-en-Provence

Parallèlement nos collectivités sont en première ligne pour accompagner ou initier le changement qu'il s'agisse de technologies, de services ou d'organisations.

Il est proposé que le thème général des 7^e Rencontres soit :

« L'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »

Trois sous-thèmes ont été retenus pour les ateliers :

1. Produire et consommer de façon durable : circuits courts alimentaires, cantine bio, recyclage des déchets, énergie propre... (plus particulièrement en lien avec l'Objectif du Développement Durable n°12 : « Établir des modes de consommation et de production durables »).

2. Les collectivités locales au service d'une société responsable respectueuse de tous : éducation, égalité femme-homme, santé, intergénérationnel... (plus particulièrement en lien avec l'Objectif du Développement Durable n°8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous et l'Objectif du Développement Durable n°11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »).

3. Les collectivités locales acteurs de l'environnement : habitat de demain, tourisme, transports, qualité de l'air ... (plus particulièrement en lien avec l'Objectif du Développement Durable n°13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »)

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE, Coordinatrice, CLAIR Paris, expose les décisions prises par la partie japonaise lors du 1^{er} COPIL large japonais. Toutes ces décisions sont à retrouver dans le document du nom de la réunion distribué pendant ce 1^{er} COPIL large français (annexe 2).

Ce premier Comité de pilotage large japonais a eu lieu le 12 juin 2019 à Tokyo. 16 collectivités japonaises y ont participé. Cette première réunion a permis la constitution du COPIL dont le Président est **M. Kazufumi Ōnishi, Maire de Kumamoto**, qui était déjà président du COPIL des 6^e Rencontres de Kumamoto. Le Vice-Président est le **Maire de Shizuoka, M. Nobuhiro Tanabe**.

Madame RADTKOWSKY-SEVAISTRE rappelle les décisions importantes prises lors de ce COPIL :

- Les dates du 16 au 20 novembre 2020 (post-municipales) ont été approuvées par le Japon.
- La partie japonaise demande à ce que les sous-thèmes soient définis de manière plus précise et à ce qu'on limite leur champ d'action.

- Certains thèmes semblent moins liés au thème principal, il faudrait donc s'assurer de toujours relier les noms des ateliers ou conférences avec les ODD et utiliser notamment le vocabulaire décidé par l'ONU.
- En termes de participation, il est trop tôt pour parler d'engagement mais beaucoup de collectivités présentes ont montré leur impatience de venir à Aix-en-Provence.

De plus, la partie japonaise pose quelques questions précises sur les intitulés et domaines des ateliers mais ces sujets seront discutés lors du prochain COPIL restreint français (Annexe 2).

Pour l'organisation de ces journées, **Mme Karima ZERKANI-RAYNAL** rappelle qu'Aix-en-Provence a fait une proposition à débattre lors d'un comité restreint français - d'ajouter à la programmation une nouvelle répartition des créneaux horaires pour les séances plénières. L'enjeu est de bénéficier du gros travail d'évaluation mené à la suite des 6^e Rencontres franco-japonaises de Kumamoto par la partie japonaise, pour proposer un programme de Rencontres différent et amélioré selon les remarques des collectivités françaises et japonaises interrogées.

Elle s'adresse ensuite à la salle pour échanger autour du thème principal : « L'innovation au service d'une ville durable et inclusif » et des sous-thèmes.

Mme Véronique TABARLY, Chargée de mission, Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, veut revenir sur la terminologie « ville » et « territoire », suite au débat qu'elle a eu avec plusieurs autres participants.

M. Patrick GEROUDET confirme que le mot « territoire » est en effet plus adapté parce que les participants aux rencontres franco-japonaises viennent de tous les niveaux des collectivités françaises : villes, départements, régions.

Le COPIL français adopte le changement du thème général qui sera désormais :

« L'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »

SOUS-THEMES – ATELIERS :

Atelier 1 : Produire et consommer de façon durable :

- circuits courts alimentaires
- le bio dans les cantines scolaires
- recyclage des déchets
- énergies propres

Atelier 2 : Les collectivités territoriales au service d'une société responsable respectueuse de tous

- éducation

- égalité femmes /hommes
- santé
- intergénérationnel

Atelier 3 : Les collectivités territoriales actrices de l'environnement

- habitat de demain
- tourisme durable
- transports
- qualité de l'air

Mme Christine RENARD, Responsable des Relations internationales, Nantes Métropole souhaite ajouter la voix de sa ville pour que soient inclus les sous-thèmes tourisme et culture dans l'atelier 2 : « Les collectivités au service d'une société responsable respectueuse de tous ».

- **Mise en place du Comité de pilotage français**

Mme Katarina FOTIC rappelle la différence entre le Comité de pilotage large et restreint : le COPIL restreint est en effet déjà formé : ses membres sont le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, CLAIR Paris, l'Ambassade du Japon, villes d'Aix, Tours, Chartres et Nancy (présidence du groupe-pays Japon de CUF) et Cités Unies France. Le COPIL large regroupe toutes les collectivités françaises intéressées (dont celles présentes à cette réunion) par les 7^e Rencontres franco-japonaises.

La ville organisatrice des 7^e Rencontres **-Aix-en-Provence-** représentée par **Mme Karima ZERKANI-RAYNAL**, préside le Comité de pilotage français.

- **Mise en place d'un rétro planning (échancier) des réunions**

Mme Karima ZERKANI-RAYNAL propose à CLAIR Paris l'organisation d'un COPIL restreint français en audioconférence le 8/07 à 14h30 pour avancer sur les thématiques.

Elle confirme également la date du 6 novembre 2019, entre 11h00 et 13h00 pour le 1^{er} comité de pilotage mixte franco-japonais, avec la venue à Aix-en-Provence d'une délégation japonaise, menée par le maire de Kumamoto.

Elle souhaite également garder une date pour le COPIL français après les élections municipales afin que les nouvelles équipes en place puissent s'approprier des Rencontres correctement, probablement en juillet 2020 à Paris.

L'échéancier ci-dessous est approuvé par le comité de pilotage français.

ECHEANCIER

7e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, à Aix-en-Provence 2020 Planning des réunions préparatoires					
A	M	COMITE JAPON	COMITE FRANCE	Collectivités françaises	
	1				
	2				
	3				
	4		1er COPIL RESTREINT Paris le 4 avril 2019		
	5		2e COPIL RESTREINT Paris 13 mai 2019		
	6	1er COPIL japonais large le 12 juin 2019			
2019	7		1er COPIL large français - Rencontres de CUF, 3 juillet 2019		
			3e COPIL RESTREINT Paris 8 juillet 2019		
	8				
	9				
	10		4e COPIL RESTREINT Paris, mardi 15 octobre 2019, à 14h30 (audioconférence)		
	11	1er COPIL MIXTE 6 novembre 2019, Aix-en-Provence			
	12		COPIL RESTREINT Paris date à confirmer		
2020	1		2e COPIL large français - janvier 2020, à Paris		
	2				
	3				
	4			COPIL RESTREINT Paris date à confirmer	
	5				
	6	2e COPIL MIXTE mi-juin 2020, au Japon			
	7			3e COPIL large français - Rencontres de CUF (juillet 2020)	
	8				
	9			COPIL RESTREINT Paris date à confirmer	
	10				
	11	Déroulement des 7e RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES 2020, du 16 au 20 novembre 2020, à Aix-en-Provence			

- **Divers**

- **Intervention de M. Yoichi ARAI, ancien directeur de CLAIR Paris, aujourd'hui au Secrétariat du siège pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020, Secrétariat du Cabinet, Gouvernement du Japon**

M. ARAI a fait une présentation sur les « Host Town » (ou « villes hôtes ») des JO. Cela fait 2 ans qu'il fait partie du Gouvernement du Japon pour les JO, qui rassemblent nos deux pays car les prochains Jeux auront lieu à Tokyo en 2020 et à Paris en 2024.

Le Gouvernement organise l'initiative « Host Town » qui mobilise beaucoup de collectivités territoriales japonaises. Le but c'est d'accueillir les équipes sportives dans d'autres collectivités /villes que la ville organisatrice des JO (Tokyo pour 2020 et Paris pour 2024). Pour 2020, les équipes sportives de 134 nations seront accueillies par 414 villes japonaises, entre Hokkaidō et Okinawa. L'équipe de France, par exemple, est très appréciée par les Japonais et 21 villes se sont portées candidates pour l'accueillir. Dans ces 21 villes, certaines ont déjà accueillies des Rencontres franco-japonaises, comme Kanazawa ville-hôte des 2^{es} Rencontres en 2010 et qui accueillera l'équipe française de natation pour les JO 2020.

Le gouvernement japonais a débuté cette initiative il y a 5 ans et M. Arai va promouvoir ce projet également auprès des comités olympiques et paralympiques français.

Contact : contact.host-town.q6u@cas.go.jp

https://www.kantei.go.jp/jp/singi/tokyo2020_suishin_honbu/hosttown_suisin/index_e.html

- ***Japan Tours Festival***

Mme Marie-Bernard AMIRAULT DEISS, Responsable des relations internationales de la Ville de Tours, rappelle que le prochain *Japan Tours Festival* aura lieu à Tours du 28 février 2020 au 1 mars 2020. Expositions², cosplay, concerts, projections, rencontres et jeux vous attendent lors de cette édition 2020 du Japan Tours Festival, le plus grand salon de la Région. Cette 6^{ème} édition proposera deux jours entre passionnés du Japon avec de nombreux exposants de tous les horizons, du Cosplay et plein d'autres surprises! Si l'organisateur et Monsieur Arai le souhaitent, l'initiative des Host-Town pourrait être présentée lors de cet événement.

Compte-rendu établi par Cités Unies France

² <https://www.japantoursfestival.com>

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Mademoiselle	Marie-Lou	AKEROYD	Chargée d'études	CITES UNIES FRANCE	communication@cites-unies-france.org
Madame	Marie-Bernard	AMIRAULT DEISS	Responsable des relations internationales	TOURS	mb.amirault-deiss@ville-tours.fr
Monsieur	Yoichi	ARAI	Conseiller	SECRETARIAT DES JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020	
Madame	Marina	BALAIN	Assistante Culturelle	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	marina.balain@ps.mofa.go.jp
Madame	Pauline	BASLER		MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES	paunile.basler@diplo-matie.gouv.fr
Madame	Mathilde	BLAYA		CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	mathilde.blaya@laregion.fr
Madame	Jocelyne	BOUGEARD	Adjointe aux relations internationales	RENNES	j.bougeard@ville-rennes.fr
Monsieur	Michel	CIBOT	Délégué général	AFCDRP- ASSOCIATION FRANCAISE DES COMMUNES, DEPARTEMENTS ET REGIONS POUR LA PAIX	michel.cibot@gmail.com
Madame	Michèle	COUETMEUR	Directeur Attractivité et Coopération internationale	AIX EN PROVENCE	couetmeurm@mairie-aixenprovence.fr
Monsieur	Gilbert	DARROUX	Adjoint au Maire	AUTUN	gilbertdarroux@yahoo.fr
Madame	Audrey	DONADEY-PASCAL	Chargée de Projet	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	audrey.donadey-pascal@nicedotazur.org

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Laetitia	FEDERICO	Assistante de direction	AUTUN	laetitia.federico@autun.com
Madame	Katarina	FOTIC	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE	k.fotic@cites-unies-france.org
Madame	Servane	GANDAIS		MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES	servane.gandais@diplomatie.gouv.fr
Monsieur	Patrick	GEROUDET	Adjoint au maire	CHARTRES	patrick.geroudet@ville-chartres.fr
Madame	Catherine	GIRARD	Directrice des relations internationales	AUTUN	catherine.girard@autun.com
Madame	Nada	GUERRIER		GRAND LYON LA METROPOLE	
Monsieur	Jun	HAJIRO	Directeur général	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	hajiro@clairparis.org
Monsieur	Yuki	HATANAKA	Premier Secrétaire	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	yuki.hatanaka@mofa.go.jp
Madame	Naoki	HAYASAKA	Conseiller adjoint	SECRETARIAT DES JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020	
Madame	Josette	JOYEUX	Adjointe au maire	AUTUN	josette.joyeux@orange.fr
Madame	Eléa	LARRIBE	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE	rencontres-aict@cites-unies-france.org
Madame	Marie-Sabine	MARECHAL	Chargée de mission	MINISTERE DE LA CULTURE	marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Morgane	MILLON	Directrice adjointe	ISSY LES MOULINEAUX	morgane.millon@ville-issy.fr
Madame	Dorothee	MOUSSU	Chef de service de la coopération internationale	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	dorothee.moussu@la-region.fr
Madame	Karine	RADTKOWSKY-SEVAISTRE	Coordinatrice	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	radtkowsky@clairparis.org
Madame	Christine	RENARD	Responsable des relations internationales	NANTES METROPOLE	christine.renard@nantesmetropole.fr
Madame	Chantal	ROCHE	Chargée de mission	GRENOBLE ALPES METROPOLE	chantal.roche@lametro.fr
Madame	Erina	RUBAN	Chargée de mission	NANCY	eruban@mairie-nancy.fr
Monsieur	Takayuki	TANAKA	Directeur général adjoint	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	t-tanaka@clairparis.org
Madame	Tomoko	TSUCHIYAMA	Directrice de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	tsuchiyama@clairparis.org
Madame	Kikue	YANAGISAWA	Traductrice	SECRETARIAT DES JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020	
Madame	Karima	ZERKANI-RAYNAL	Adjointe au Maire chargée des relations extérieures	AIX EN PROVENCE	zerkanik@mairie-aixenprovence.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
EXCUSÉS					
Monsieur	André	ACCARY	Président du Conseil départemental	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SAONE ET LOIRE	s.balezo@cg71.fr
Monsieur	François	BAYROU	Maire	PAU	secretariat.particulier@ville-pau.fr
Monsieur	Jean-Michel	BERLEMONT	Adjoint aux relations internationales	NANCY	Jean-Michel.Berlemont@mairie-nancy.fr
Monsieur	Jérôme	BOURGIS	Chef de service Relations Internationales et Affaires européennes	AIX EN PROVENCE	bourgisj@mairie-aixenprovence.fr
Madame	Nathalie	COL	Chargée de Mission	CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE-RHONE-ALPES	nathalie.col@auvergnernhonealpes.fr
Monsieur	Guillaume	DALERY	Maire	LAMALOU LES BAINS	cabinetdumaire@mairielamalou.fr
Monsieur	Jean-Claude	DARDELET	Conseiller Affaires européennes et partenariats économiques internationaux	TOULOUSE	jean-claude.dardelet@mairie-toulouse.fr
Monsieur	Jean-Pierre	GORGES	Maire	CHARTRES	mairie@ville-chartres.fr
Madame	Stéphanie	GUIRAUD-CHAUMEIL	Maire	ALBI	secretariat.mairie@mairie-albi.fr
Monsieur	David	LISNARD	Maire	CANNES	secretariat-david.lisnard@ville-cannes.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Pauline	MAY	Chargée de mission	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES	pauline.may@diplomatie.gouv.fr
Monsieur	Roland	RIES	Maire	STRASBOURG	beatrice.gerber@strasbourg.eu
Monsieur	Jérôme	TEBALDI	Adjoint au maire délégué aux Relations Internationales et au Rayonnement	TOURS	j.tebaldi@ville-tours.fr
Monsieur	Nicolas	WIT	Directeur général adjoint	CITES UNIES FRANCE	n.wit@cites-unies-france.org

ANNEXE 2 :

COMPTE-RENDU DU PREMIER COMITE DE PILOTAGE JAPONAIS

7^{es} Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

1 - Date : 12 juin 2019 14h – 14h45

2 - Lieu : CLAIR Tokyo

3 - Participants : 16 collectivités locales représentées par 32 personnes

4 - Résumé

- Approbation de la constitution du COPIL : le président du COPIL est le maire de la Ville de Kumamoto, le vice-président (= « son suppléant » en japonais) est le maire de la Ville de Shizuoka.
- Explications sur les dates proposées : la semaine du 16 novembre 2020 est approuvée.
- Explications par le bureau des thèmes proposées par le COPIL français. Kumamoto, la ville qui préside le COPIL japonais, avec l'aide du bureau organisateur, transmettent au COPIL français les approbations et les suggestions évoquées pendant ce premier COPIL Large.
- Le bureau organisateur a fait un point récapitulatif sur les premières intentions de participation et afin d'augmenter ce nombre, a projeté la vidéo de promotion de la ville d'Aix-en-Provence qui accueillera ces 7es Rencontres.

5 – Réponse du COPIL japonais à propos des thèmes proposés

5-1 Le thème global : « L'innovation au service d'une ville durable et inclusif »

- Le COPIL japonais pense que le thème global et les sous-thèmes proposés par le COPIL français sont de bonnes idées. Cependant, en anticipant déjà la rédaction de la Déclaration finale, il est primordial que les thèmes et sous-thèmes soient clairement définis et aussi réduits que possible. Pour ces Rencontres, il sera nécessaire d'apporter des corrections mineures aux intitulés proposés et de déterminer le domaine précis de chaque sous-thème, certains étant jugés trop vastes par le COPIL japonais.
- Le choix des sous-thèmes des ateliers devrait prendre en considération des sujets qui répondent aux critères suivants : être communs aux collectivités françaises et japonaises, être prioritaires et présenter un enjeu important. Les

présentations en atelier devraient se faire à partir d'objectifs à atteindre concrètement. De ce fait, même si la Déclaration finale a un caractère universel, si elle est basée sur des exemples concrets, le COPIL japonais l'approuvera.

- Lors des 6^{es} Rencontres de Kumamoto, les thèmes avaient été spécialement choisis et leur domaine limité afin d'éviter que les présentations en atelier ne soient l'occasion d'introduire sa collectivité au détriment du thème à débattre. Cette restriction de domaine a peut-être mis en difficulté certaines collectivités, perplexes sur leur expérience en adéquation ou non avec le thème choisi. Dans ce cas, le bureau pourrait conseiller et orienter les présentations pour qu'elles correspondent davantage aux thèmes retenus.

5-2 Atelier 1 : Produire et consommer de façon durable

- Le COPIL japonais a approuvé ce sous-thème proposé par le COPIL français, sous-réserve que ce domaine soit expliqué de manière plus détaillée.
- En maintenant l'intitulé « Produire et consommer de façon durable », certains membres ont proposé de traiter ce sujet en présentant diverses activités économiques sous l'angle « Vers quel modèle économique durable ? ». Dans tous les cas, le COPIL japonais souhaiterait recevoir une explication plus détaillée et concrète de ce sous-thème.
- Le COPIL japonais pense que l'ODD 8 qui est mentionné dans le sous-thème de l'atelier 2, pourrait être inséré dans le sous-thème de l'atelier 1. En effet, le champ d'action de l'atelier 2 est déjà vaste et de plus, ceci permettrait de centraliser tous les domaines économiques dans le seul atelier 1.

NB : Objectif du Développement Durable n°8 – « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent ».

5-3 Atelier 2 : Les collectivités locales au service d'une société responsable respectueuse de tous

- Le COPIL japonais a approuvé ce sous-thème proposé par le COPIL français, sous-réserve que ce domaine soit expliqué de manière plus détaillée et limité à seulement certains aspects précis.
- Comme expliqué dans l'atelier 1, étant donné que le champ d'action de ce sous-thème est trop vaste, ne serait-il pas judicieux soit de transférer l'ODD 8 dans le sous-thème de l'atelier 1, soit d'exclure ce sujet du sous-thème de l'atelier 2 ?
- Certains membres ont suggéré d'ajouter le tourisme et la culture. Dans ce cas, nous pourrions en effet ajouter ces deux aspects tout en définissant précisément les domaines, sous l'angle des thèmes des ateliers 1 ou 2. Par exemple, pour le tourisme durable, la culture, qui est aussi une ressource touristique majeure, se

décline en divers aspects, non seulement le développement mais aussi la sensibilisation des citoyens à la préservation, l'appréciation et la mise en valeur de leur patrimoine culturel.

- Afin de restreindre le domaine du sous-thème de l'atelier 2, il serait possible de le limiter à l'ODD 3 « Santé et bien-être » et de traiter ce sous-thème sous l'angle des questions sociales (ou tout autre approche qui conviendrait au COPIL français).

NB : Objectif du Développement Durable n°3 – « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

- Suite à la révision de la loi sur le contrôle de l'immigration en avril 2019, il est prévu une augmentation du nombre de travailleurs étrangers au Japon. Certains membres du COPIL japonais ont suggéré un partage d'expérience avec les collectivités françaises car les pays européens font face à des défis liés à l'immigration. Quant au « vivre-ensemble », les collectivités japonaises peuvent aussi présenter des exemples intéressants. Pourrait-on l'intégrer dans le domaine du sous-thème de l'atelier 2 ? Toutefois, comme la politique d'immigration et les mesures du « vivre ensemble » sont deux sujets distincts, il serait nécessaire de bien définir à l'avance ce que nous souhaitons partager en atelier.

5-4 Atelier 3 : Les collectivités locales acteurs de l'environnement

- Approbation du COPIL japonais sous les mêmes réserves que précédemment expliquées.
- Il existe de nombreux ODD liés à l'environnement, mais le COPIL japonais pense qu'il est préférable, en effet, de se concentrer sur les discussions sur le changement climatique telles que décrites par le COPIL français dans le document « Aperçu du déroulé ».

NB : Objectif du Développement Durable n°13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »

5-5 Divers

- Les ODDs sont des sujets énumérés qui permettent de comprendre aisément et sans ambiguïté dans les deux langues. Nous pourrions bien sûr accepter comme bons exemples à présenter lors des ateliers, des actions menées par les collectivités locales qui ne visent pas directement à atteindre ces ODD, mais qui pourraient aboutir aux résultats recherchés par ces derniers.
- Dans la continuité des intitulés des précédentes Rencontres, les intitulés des sous-thèmes des ateliers comporteront-ils les termes 'Économie', 'Société' et 'Environnement' ?

ANNEXE 3

Documents par CLAIR Paris

« FEUILLE DE ROUTE SUR LA COOPERATION FRANCO-JAPONAISE POUR OUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON DANS LE CADRE DU PARTENARIAT D'EXCEPTION (2019-2023) » le 26 Juin 2019

VI/ CREER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN MATIERE D'ECHANGES HUMAINS FONDEE SUR UNE INTENSIFICATION DES LIENS CULTURELS, EDUCATIFS, UNIVERSITAIRES, SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES, SPORTIFS ET TOURISTIQUES

35- Les deux pays promouvront les échanges entre collectivités territoriales, notamment dans le cadre des rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée et de jumelages afin de contribuer au renforcement de leur relation bilatérale.

En français : <https://www.mofa.go.jp/mofaj/files/000492473.pdf>

Objectifs de développement durable

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable

qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

* Étant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques.